



APRÈS SANTA MARTA : REPENSER LE DROIT INTERNATIONAL ÉCONOMIQUE AU-DELÀ DE L'ÈRE FOSSILE

Séminaire organisé par le REPI (Centre de Recherche et d'Etudes en Politique Internationale) de l'Université Libre de Bruxelles (ULB) avec le soutien de la Fondation Helios

**14 octobre 2026 à l'Institut d'études européennes (Av. Franklin Roosevelt 39, 1050
Bruxelles) à la Salle Geremek**

- **13h30 - 14h00 : Accueil**
- **14h00 - 14h10 : Mot de bienvenue par Matthias Petel (ULB/Harvard)**

Matthias Petel est chercheur à l'Université libre de Bruxelles et à Harvard Law School. Ses travaux portent sur le droit international du climat, les contentieux climatiques et la gouvernance de la sortie des énergies fossiles.

- **14h10 - 14h30 : Arnaud Zacharie (CNCD – ULB/ULiège)**

Arnaud Zacharie est secrétaire général du CNCD-11.11.11 et maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles et à l'Université de Liège, spécialiste de la gouvernance de la mondialisation économique, le commerce international et les enjeux de transition socio-écologique.

Discussion avec la salle (20 min)

- **14h50 - 15h10 : Hélionor De Anzizu (CIEL – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)**

Hélionor De Anzizu est juriste au sein du *Center for International Environmental Law* (CIEL) et doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ses recherches portent sur les liens entre les énergies fossiles et le droit international de l'investissement.

Discussion avec la salle (20 min)

- **15h30 – 16h : Pause-café**

- **16h – 16h20 : Cédric Henet (UCLouvain)**

Cédric Henet est avocat, enseignant et chercheur à l'UCLouvain, où il enseigne le droit économique international et le droit économique de l'Union européenne. Ses travaux portent principalement sur les accords commerciaux internationaux et les enjeux de développement durable.

Discussion avec la salle (20 min)

- **16h40 – 17h : Mathilde Dupré (Institut Veblen)**

Mathilde Dupré est co-directrice de l'Institut Veblen, spécialiste de l'économie du développement, de la régulation des entreprises multinationales et des politiques commerciales internationales.

Discussion avec la salle (20 min)

- **17h20 – 17h30 : Mot de clôture**